

09/10/2007

Le 4 octobre 2007, Eric Woerth a annoncé la fusion de la Direction générale de impôts (DGI) et de la Direction générale de la comptabilité publique (DGCP) : les deux directions seront réunies pour former une administration unique.

Cette réforme permettra de mieux répondre aux attentes des usagers dont près de 80% estiment que l'organisation actuelle, avec, d'un côté, les centres des impôts et, de l'autre, les trésoreries est trop complexe.

Depuis plusieurs années, différentes réformes ont été menées conjointement par les deux administrations afin d'offrir aux usagers la possibilité d'effectuer leurs démarches auprès d'un point d'entrée unique :

- l'interlocuteur fiscal unique des entreprises est déjà en place depuis le 1er janvier 2006 sur l'ensemble du territoire ;
- les professionnels mais aussi les particuliers peuvent déclarer et payer leurs impôts sur le site commun impots.gouv.fr.

La fusion va permettre de passer à une nouvelle étape avec la mise en place progressive, sur l'ensemble du territoire, **de guichets fiscaux uniques pour les particuliers**, comme c'est le cas aujourd'hui pour les entreprises.

La nouvelle organisation

- Dans les 500 villes où sont situés à la fois des centres des impôts et des trésoreries :
les équipes de ces deux services seront regroupées sur un même site, et à l'intérieur d'un même service qui constituera le service unifié des impôts des particuliers ;
- Dans les 2 000 communes où sont implantées uniquement des trésoreries, notamment en milieu rural et en montagne :
les trésoreries traiteront à l'avenir de toutes les questions sur les impôts, qu'il s'agisse du paiement ou du calcul.

Au niveau départemental, une **direction unique** pilotera l'ensemble des ces services territoriaux.

Au niveau national, une **nouvelle direction générale** sera créée au printemps 2008.
